



COMMUNIQUÉ
Paris, le 24/10/2025

RÉFORME EUROPÉENNE DU PERMIS DE CONDUIRE : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » S'OPPOSE À LA MISE EN PLACE D'UNE VISITE MÉDICALE OBLIGATOIRE.

Alors que les eurodéputés viennent d'adopter, ce mardi 21 octobre 2025, une vaste révision des règles encadrant le permis de conduire prévoyant notamment une validité limitée à 15 ans et ouvrant la porte à la mise en place d'une visite médicale obligatoire pour tous les conducteurs, l'association « 40 millions d'automobilistes » s'oppose fermement à cette mesure qu'elle juge discriminatoire, coûteuse et inutile pour la majorité des automobilistes.

Dans la continuité de son engagement, l'association « 40 millions d'automobilistes » invite tous les usagers à participer à sa grande consultation nationale « Vieillir et Conduire », accessible sur www.vieilliretconduire.fr. Cette démarche citoyenne vise à nourrir une réflexion collective sur l'évolution du permis de conduire avec l'âge et à identifier des solutions concrètes pour préserver la mobilité et la sécurité de tous les usagers, sans remettre en cause le principe fondamental du permis de conduire à vie.

La remise en question d'un principe fondamental

« Aujourd'hui, le permis de conduire est indispensable au quotidien pour des millions de Français, en particulier dans les territoires ruraux où les transports en commun ou les alternatives douces ne constituent pas des solutions réalistes. Est-ce qu'on repasse son bac tous les 15 ans ? Non ! Le permis de conduire est un diplôme, un droit acquis qui ne peut et ne doit être remis en question qu'en cas de non-respect du Code de la route. Apposer une date de péremption sur le permis reviendrait à fragiliser inutilement un droit fondamental. », réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Des dispositifs déjà en place

L'association rappelle qu'en France, les situations médicales nécessitant un contrôle sont déjà encadrées. Les conducteurs atteints de certaines pathologies ou ayant commis des infractions graves sont convoqués devant une commission médicale pour vérifier leurs aptitudes à la conduite. Les permis professionnels (poids lourds, transport de personnes) exigent eux aussi une visite médicale régulière. Enfin, toute famille qui juge la conduite d'un proche dangereuse peut en informer les autorités.

« Nous disposons déjà de mécanismes efficaces. Plutôt que de généraliser la contrainte, il faut rendre ces dispositifs plus accessibles et mieux accompagner les usagers », ajoute Philippe NOZIÈRE, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

Une consultation citoyenne pour une vraie réflexion sur le "Vieillir et Conduire"

Face à cette réforme européenne, « 40 millions d'automobilistes » appelle à une réflexion pragmatique, humaine et constructive sur la conduite des seniors. L'objectif ne doit pas être de punir ou de stigmatiser, mais d'accompagner et de soutenir les conducteurs dont les capacités peuvent évoluer avec l'âge, en privilégiant la prévention et l'accompagnement plutôt que la contrainte.

« Plutôt que d'imposer une contrainte médicale obligatoire à tous, donnons aux conducteurs les moyens de se former, de s'informer et de s'évaluer librement. C'est par la prévention et la pédagogie que nous améliorerons la sécurité routière, pas par la sanction », ajoute Pierre Chasseray.

La consultation nationale "Vieillir et Conduire", accessible sur www.vieilliretconduire.fr, invite tous les citoyens, automobilistes, professionnels de santé, associations et élus, à partager leurs idées, leurs témoignages et leurs propositions sur la mobilité et le maintien du permis à vie.

Les contributions recueillies seront analysées et compilées dans un Livre Blanc, remis au Ministre des Transports, Philippe Tabarot, ainsi qu'au Parlement, pour nourrir la réflexion nationale sur l'avenir du permis de conduire.

« Nous voulons démontrer qu'il est possible de concilier sécurité routière et maintien de l'automobilité de nos aînés. Ensemble, faisons de "vieillir ET conduire" une réalité, et non une utopie », conclut Philippe NOZIÈRE.



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

➔ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.